

TARIFS DE LOCATION 2022
De la salle polyvalente André Maigné

18 bis, rue du 14-Juillet

Forfait de 7 heures, jusqu'à 1 heure du matin maximum
Chèque de banque ou de poste demandé à partir de 779.01 €

SALLE EN TOTALITE 400 m²

250 personnes assises 350-380 personnes debout

Personnes extérieures 2275,56 €
Heure supplémentaire 189,53 €

Habitants de la ville 1057,94 €
Heure supplémentaire 91,90 €

Associations de la ville 529,54 €
Heure supplémentaire 91,90 €

DEMI- SALLE 180 m²

130 personnes assises ou 170 personnes debout - salles 1 et 2

90 personnes assises ou 120 personnes debout - salles 3 et 4

Personnes extérieures 1311,80 €
Heure supplémentaire 114,86 €

Habitants de la ville 649,02 €
Heure supplémentaire 70,95 €

Associations de la ville 324,33 €
Heure supplémentaire 72,37 €

QUART DE SALLE 90 m²

50 personnes assises ou 70 personnes debout (sauf salle 4)

Personnes extérieures 751,25€
Heure supplémentaire 82,71 €

Habitants de la ville 330,82 €
Heure supplémentaire 47,10 €

Associations de la ville 165,42 €
Heure supplémentaire 47,10 €

Conditions de gratuité :

Associations Kremlinoises :

Une fois par an (date à leur convenance suivant disponibilités) : totalité
Une fois par mois : 1/4 de salle, 4 heures (non cumulable d'un mois à l'autre)

Personnel communal et assimilés :

Une fois par an (par agent ou par couple)
Au-delà : application du tarif "habitants de la ville"

Groupes politiques du Conseil Municipal, Etablissements publics locaux, d'enseignement, d'OPH et assimilés :

Dans la limite des horaires disponibles

Réunion de copropriétaires ou société du KB:

Forfait de 4 heures : 205,62 €
Heure supplémentaire : 68,93 €

Location horaire aux particuliers Kremlinois et associations locales (¼ de salle) :

Entre 9h et 23 h : 55,14 €
De 23h à 1h du matin : 70,07€

Société de sécurité : Forfait de 4h : 102.89€ (à confirmer selon la société)